

FONCTIONNEMENT ESPACE FORME

PROTOCOLE SANITAIRE

ORGANISATION ACCUEIL DES USAGERS

Pour les usagers :

- Dès son arrivée, l'utilisateur se présente obligatoirement à l'accueil : lavage des mains avec gel hydroalcoolique (mis à disposition) obligatoire.
- Port du masque obligatoire pour la circulation dans l'établissement.

Pour les agents :

- Panneau plexi sur le comptoir accueil
- 1 KIT hygiène par poste de caisse

Plateau musculation/cardio : l'adhérent, à jour de son abonnement, se présente directement en salle après son passage à l'accueil, sans réservation. **A son arrivée en salle, obligation de se présenter à l'éducateur de permanence pour identification** (protocole de traçabilité).

Seule exception : si la capacité d'accueil est atteinte, l'adhérent devra attendre, dans le hall, la sortie d'un usager pour pouvoir accéder. Il en est informé par l'agent d'accueil.

L'attente s'effectue en respectant la distanciation de sécurité.

Capacité d'accueil par créneau horaire : 40 personnes pour tout le plateau

Cours collectifs : réservation préalable conseillée (par téléphone auprès de l'accueil) ou inscription sur place. 3 créneaux maximum pouvant être réservés en une fois. A la dernière séance réservée, la réservation peut être de nouveau réalisée pour 3 séances supplémentaires.

Dans tous les cas, dépôt de sa carte au tableau espace forme puis attente dans la zone prévue à cet effet.

L'éducateur vient chercher le groupe pour accès à l'extérieur ou à la salle. Il effectue l'appel à l'aide du planning de réservation.

Capacité d'accueil : 20 personnes par cours.

AMENAGEMENT DES SALLES

Plateau musculation/cardio : réparti sur 3 salles, pour permettre de respecter :

- L'espacement de 2 m entre chaque machine
- Une circulation de 2 m partout, pour garantir les distances de sécurité dans les déplacements

Salle de cours collectifs = Salle RPM / ponctuellement salle Odyssee.

Selon les conditions certains cours peuvent se dérouler en extérieur.

PAS DE VESTIAIRES ACCESSIBLES

- Chaque adhérent doit arriver en tenue de sport avec ses chaussures propres dans un sac qu'il gardera avec lui durant sa séance / Aucun accès douche n'est autorisé selon les règles sanitaires imposées.
- Accès toilettes dans les 2 vestiaires handicapés (les douches de ces vestiaires sont condamnées).

REGLES SANITAIRES POUR LES USAGERS :

- Les usagers devront désinfecter les mains au gel hydroalcoolique mis à disposition avant d'entrer dans la salle
- Serviette de grande taille **obligatoire** à poser sur les machines avant leur utilisation et pour les cours collectifs.
- Respecter les règles de distance de sécurité sanitaire
- Entrée et sortie par le couloir côté vestiaires avec distances de sécurité délimitées au sol
- Désinfection de la machine **avant et après** chaque utilisation avec le produit mis à disposition.
- Chaque adhérent apporte sa propre bouteille d'eau, marquée à son nom.

PROTOCOLE SANITAIRE INTERNE :

Nettoyage complet des salles avant ouverture et pendant la coupure méridienne.

Nettoyage et désinfection de manière fréquente des 2 sanitaires + accueil et circulation

Dans les salles, pendant l'utilisation : désinfection des machines et des « communs » = usagers + éducateurs.

(Désinfectant et lingettes fournis).

FONCTIONNEMENT ESPACE AQUATIQUE PROTOCOLE SANITAIRE

ORGANISATION ACCUEIL DES USAGERS

Pour les usagers :

- Dès son arrivée, l'usager se présente obligatoirement à l'accueil : lavage des mains avec gel hydro-alcoolique (mis à disposition) obligatoire.
- Port du masque obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans pour la circulation dans l'établissement jusqu'aux cabines de change.
- Les gradins restent fermés

Pour les agents :

- Panneau plexi sur le comptoir accueil
- 1 KIT hygiène par poste de caisse

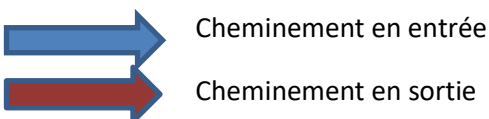
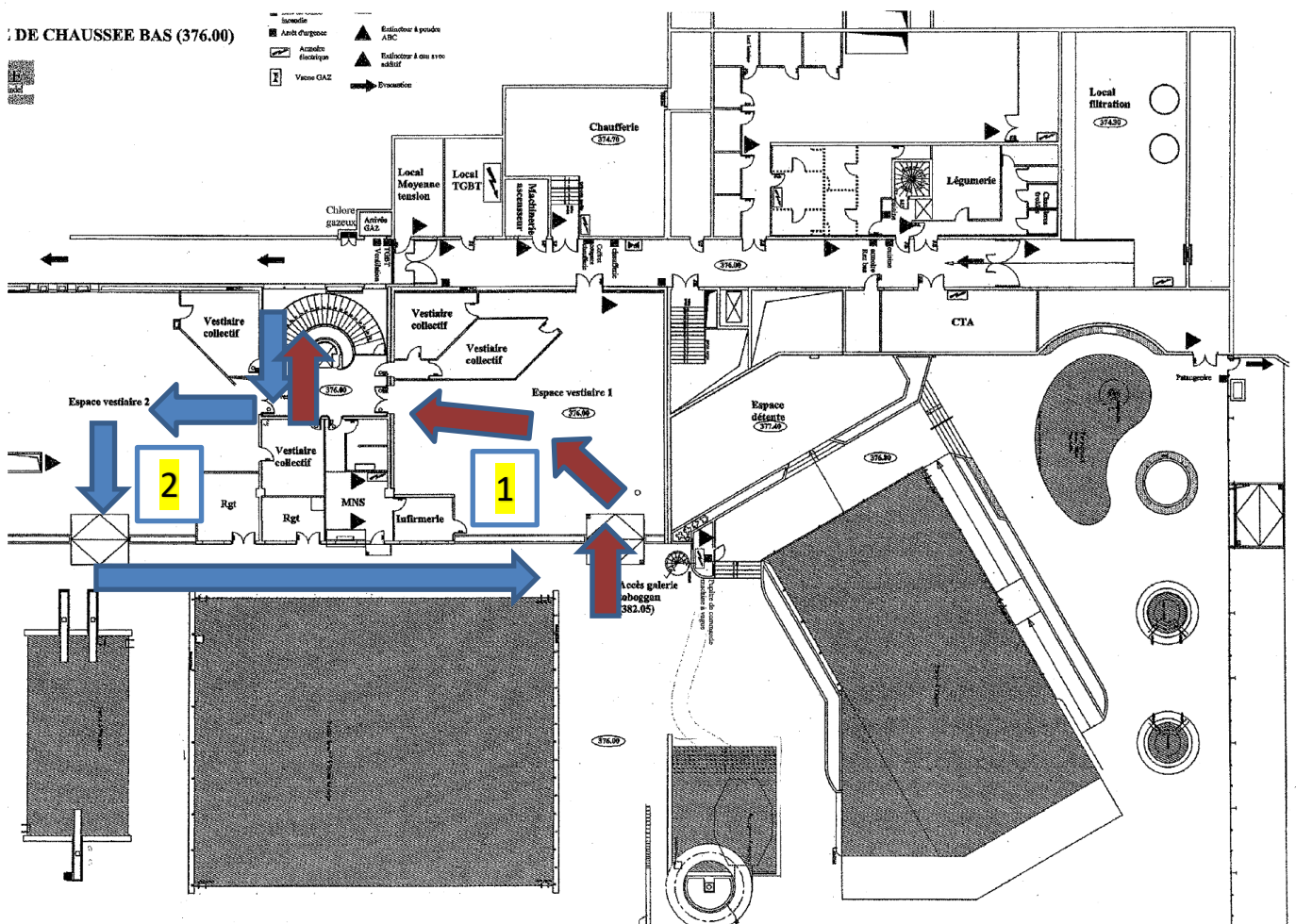
CHEMINEMENT DU BAIGNEUR :

En entrée :

En conservant son masque, suivre le cheminement fléché des bornes d'accès jusqu'au vestiaire 2
 Se changer dans les cabines individuelles
 Toilettes et douches accessibles
 Casiers à disposition du public (prioritairement dans le vestiaire 1 : vestiaire de sortie)

En sortie :

Utiliser le vestiaire 1 pour s'habiller et suivre le cheminement vers la sortie



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Ils sont disponibles à l'accueil avant les tripodes, dans l'enceinte du Centre Nautique, sur le site officiel de la commune de Publier et Facebook de la ville.

- Période scolaire

Lundi : 9h - 19h30

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 12h - 19h30

Samedi : 12h - 17h30

Dimanche : 10h - 17h30

- Période vacances scolaires:

Lundi au Vendredi : 10h - 19h30

Weekend : 10h - 17h30

AMENAGEMENT DES BASSINS

La Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) de l'espace aquatique est de 400 personnes lorsque l'ensemble des bassins est ouvert

La Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) de l'espace aquatique est de 150 personnes lorsque le bassin sportif est ouvert seul.

Dans le bassin sportif, Les 8 lignes de nage sont mises en place afin de limiter les contacts.

Pour le bassin ludique et pataugeoire, la règle de distanciation physique est de la responsabilité des usagers. En cas de non-respect, le ou les bassins seront fermés.

Du gel hydro alcoolique est disponible en bas de la zone toboggan.

Les jacuzzis seront limités à 5 personnes afin de respecter la distance de protection.

Le bassin réception toboggan et le bassin de plongeurs doivent être évacués dès réception. Un usager à la fois dans le bassin,

REGLES SANITAIRES POUR LES USAGERS :

- Les usagers devront désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique mis à disposition avant d'entrer dans la zone aquatique
- Respecter les règles de distance de sécurité sanitaire (dans les déplacements et dans les zones d'attente)
- Suivre le cheminement d'entrée et de sortie de l'espace aquatique
- Les affaires personnelles seront placées dans un sac (habits, serviette). Le sac sera mis dans un casier.
- Les casiers sont accessibles, et peuvent être nettoyés avec des lingettes individuelles (personnelles)
- Les regroupements ou les discussions en bords de bassin sont soumis aux règles de distanciation physique selon les recommandations gouvernementales en vigueur
- Sèches cheveux interdits

PROTOCOLE SANITAIRE INTERNE :

Nettoyage complet de l'espace aquatique (bassins, plages, vestiaires) avant ouverture.

Nettoyage des communs et vestiaires tout au long de la journée.

ACTIVITES :

- Aquagym : après avoir suivi le cheminement d'entrée dans l'espace aquatique, l'utilisateur se dirigera vers la zone d'activité. Si celle-ci n'est pas ouverte, il patientera en veillant à respecter les distances de sécurité.

Capacité d'accueil par séance : 30 personnes pour le bassin ludique et 20 personnes (sur réservation) pour la fosse ou bassin sportif (aquagym eau profonde et aqua jogging).

Ce protocole sera complété par différentes activités que sont :

- L'école de natation
- L'accueil des scolaires, collèges
- Associations et clubs sportifs

Le POSS reste toujours en vigueur et doit être respecté. Ce protocole vient le compléter, afin de répondre aux exigences sanitaires actuelles.